



Madame Dominique MARCHAND

Présidente du CNOUS
60, Boulevard du Lycée
92170 – VANVES

Montreuil, le 23 juin 2020,

Objet : Plan de titularisation des personnels ouvriers des CROUS.

Madame la Présidente,

La CGT n'a cessé de vous solliciter, à travers notamment les différentes instances de dialogue social, afin d'organiser une troisième session en 2020 dans le cadre du plan de titularisation des personnels ouvriers des CROUS.

En effet, le plan de titularisation n'a pas été mené à son terme puisque sur un volume de 2000 postes ouverts à la titularisation, 399 n'ont pas été pourvus. Ce stock restant s'explique par la rigidité des modalités d'organisation du plan de titularisation, avec notamment le fractionnement des recrutements par métier et par région, qui ont indéniablement limité l'accès à la titularisation. La CGT considère que les 399 recrutements manquants sont tout simplement dus aux personnels, d'autant plus qu'ils ont été budgétisés comme le confirme le courrier réponse du 9 juin 2020 de M. DUSSOPT Secrétaire d'Etat en charge de la Fonction publique.

Les volontaires à la titularisation vont au-delà de 399, puisque de nombreux agents ont attendu de voir quelles sont les conséquences de la titularisation pour leurs collègues pour exprimer leur volonté d'être titularisés. Nous vous demandons donc de bien vouloir recenser une nouvelle fois les agents volontaires pour une troisième session pour fixer un nombre définitif de recrutements.

Dans les CROUS, ce sont majoritairement les personnels ouvriers qui assurent par leur présence physique la continuité des services indispensables durant cette grave crise sanitaire. A la lumière de la crise du coronavirus, nous vous demandons de revoir votre point de vue et de prendre les décisions permettant l'organisation avant le 31 décembre 2020, date limite de mise en œuvre du protocole Sauvadet dans les établissements publics de l'Etat, d'une troisième session d'épreuves spécifiques de titularisation pour les personnels ouvriers des CROUS. Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche nous affirme être favorable à l'organisation de cette session.

Les personnels ouvriers contractuels et fonctionnaires montrent un souci exemplaire du service public. Les personnels de la restauration, à l'arrêt durant le confinement, ont assuré par exemple sur la base du volontariat des missions d'hébergement, afin d'assurer la continuité de service au péril de leur vie.

Nous ajoutons que l'affirmation par l'Etat du choix politique d'organiser une troisième session de titularisation en 2020, à hauteur des demandes exprimées, serait considérée par l'ensemble des personnels des CROUS, de tout statut, comme une reconnaissance collective de la qualité de leur mise en œuvre des missions de service public dans ces circonstances exceptionnelles.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Copie avec P.J à :

- Mme VIDAL Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- M. DUSSOPT Secrétaire d'Etat en charge de la Fonction publique
- M. CANON Secrétaire général UFSE-CGT
- Mme BUISSON Secrétaire général FERC-CGT

Pour l'UN CGT CROUS
Huseyin OZDEMIR



Secrétaire Général